



PRÉFÈTE DÉLÉGUÉE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 5 septembre 2017 à 18 h 40

COMMUNIQUE DE PRESSE
Phénomène cyclonique IRMA – Ravine de Concordia
AVIS DE DANGER

Outre les quartiers particulièrement sensibles à la houle maritime (Sandy Ground, Baie Nettle, Grand Case, Quartier d'Orléans), une attention toute particulière doit être portée à la situation de la ravine de Concordia.

Ce quartier est particulièrement sensible au risque d'inondation en cas de fortes précipitations, puisque celles-ci risquent de raviner depuis les mornes alentours, et de descendre depuis les hauteurs du quartier.

La Préfète ordonne donc aux personnes habitant au plus près de la mer, dans des zones facilement inondables et/ou soumises à la houle marine :

- à Saint-Barthélemy : Flamands, Lorient, Saint-Jean, baie de Gustavia...
- à Saint-Martin : Sandy Ground, Baie Nettle, Grand Case, secteur de la ravine de Concordia, Quartier d'Orléans...

de se réfugier dans des lieux sûrs, en particulier chez de la famille ou des amis, dans des logements situés à l'étage, ou dans les abris cycloniques et les centres d'hébergement mis en place.

Les risques d'inondation, de houle cyclonique et de vents violents sont absolus.
Leur vie est en danger s'ils ne se mettent pas à l'abri rapidement dans des endroits sécurisés.

L'ensemble des médias et de la population sont invités à relayer ces consignes de sécurité. Prenez soin les uns des autres, et en particulier des plus faibles !!

Sécurité et solidarité !

Contact presse :

Alain Rioual – alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr
tel : 05 90 29 69 74

